

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences des premiers projets de règlements numéro **RCA08-08-0001-150, RCA08-08-0001-151 et RCA08-08-0001-152** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 7 juin 2022. Cette assemblée aura lieu le **21 juin 2022**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-150** a pour objet:

- Modifier le règlement sur le zonage afin d'autoriser un panneau-réclame dans la zone C10-006.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-151** a pour objet:

- Modifier le règlement sur le zonage afin de diminuer le ratio de stationnement pour le projet d'ensemble de 4 habitations multifamiliales situés à l'intersection sud-est des boulevards Cavendish et Thimens.

Cette disposition est susceptible d'approbation référendaire et affecte la zone H12-043 délimitée approximativement par le périmètre formé au nord par le boulevard Thimens, à l'est par le lot PC-01772 et la rue Modugno, au sud par le parc Bourbonnière et à l'ouest par le boulevard Cavendish. Une demande peut provenir de la zone H 12-043 et de toutes zones contiguës à celle-ci.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-152** a pour objet:

- Modifier le règlement sur le zonage afin de modifier les normes portant sur l'affichage dans la zone I14-012.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Les projets de règlements sont disponibles pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal, le 8 juin 2022

Benoît Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement